

Paris, le 29 janvier 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**32^{ème} édition de l'Observatoire des Crédits aux Ménages (OCM) :
nette amélioration du sentiment des ménages sur leur situation financière et budgétaire**

Selon le dernier rapport de l'OCM, qui se base sur une enquête réalisée auprès de 13 000 ménages¹, le taux de détention des crédits par les ménages recule légèrement en 2019. Il s'établit à 47,4%, après s'être stabilisé à 47,8 % en 2018. Toutefois, le sentiment d'une nette amélioration de leur situation financière et budgétaire laisse présager un redressement des intentions de crédits immobiliers pour 2020. Le taux de détention des crédits immobiliers reste sur des niveaux élevés.

Sous l'effet du dynamisme de la production des établissements de crédit et grâce à des conditions d'accès au crédit qui n'ont jamais été aussi bonnes, le taux de détention des crédits immobiliers reste sur les niveaux les plus élevés observés depuis le début des années 2000. Il s'établit à 31,1% en 2019 (contre 31,4% en 2018). La part des ménages qui accède à la propriété reste elle aussi stable en 2019, à 23,6%, l'un des niveaux les plus élevés observés depuis 25 ans.

Un recul modéré des détentions de crédits à la consommation

En 2019, si la production de crédits n'a pas fléchi, le repli de la détention de crédits à la consommation obtenus auprès de la famille et des amis accompagne un nouveau recul des cartes de crédit. Le taux global de détention de crédits à la consommation s'érode, pour descendre à 26,5% (26,8 % en 2018). Mais ce recul reste modéré par rapport à celui qui s'était constaté durant les années 2014 à 2016.

Un redressement des intentions de crédits immobiliers qui traduit l'amélioration de la situation financière et budgétaire ressentie par les ménages

En 2019, les ménages estiment que leur situation financière et budgétaire s'améliore : ils sont 86% à dire que le poids des charges de remboursement de leurs crédits est dans l'ensemble supportable. Combinée à des conditions de crédit attractives, les intentions de souscription à de nouveaux crédits immobiliers se renforcent : à fin 2019, la part des ménages concernés rebondit, pour s'établir à 4,9 %.

CONTACTS

Benoît DANTON : 01 48 00 50 70 – bdanton@fbf.fr

Jenny SENSIAU : 01 48 00 50 52 – jsensiau@fbf.fr

FBFservicepresse@fbf.fr

Suivez-nous sur Twitter

[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)

¹ L'enquête a été réalisée par voie postale en novembre 2019 auprès d'un échantillon représentatif de 13 000 ménages. 10 033 ont répondu dans les délais (77,2 %).